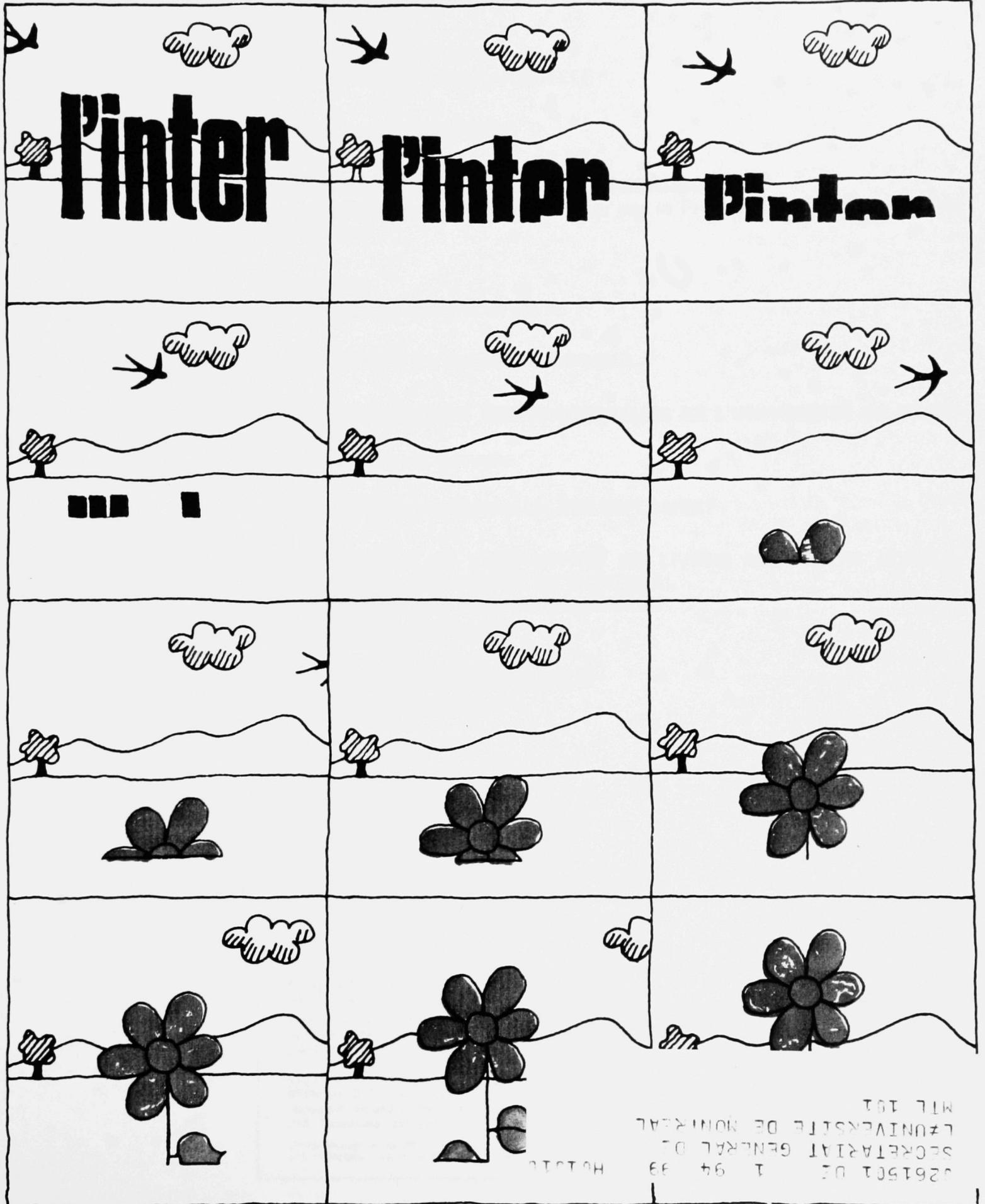


	Canada Post Postage paid	Postes Canada Port payé
<b>Bulk</b>	<b>En nombre</b>	
<b>Third</b>	<b>troisième</b>	
<b>Class</b>	<b>classe</b>	
	F-41	
	Montréal	

ORGANE DES DIPLOMES DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL - VOLUME 13 NUMERO 6 SEPTEMBRE 1972



- 3 **MON PREMIER POINT**  
Le nouveau Président marque son premier point.
- 4-5 **LE « PROFESSIONNEL » FACE À L'ADMINISTRATION**  
Un complément nécessaire.
- 6 **TOURNOI DE GOLF 1972**  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
- 7 **L'INTER, CHANT DU CYGNE**
- 9 **À PROPOS DE LA CAMPAGNE ET D'UN SONDAGE**  
Le recrutement et le financement vus par le Président de la Campagne de participation.
- 11 **CONCOURS**  
L'Association se cherche un sigle.
- 12-13 **PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONSEIL**
- 14-15 **LA SYNDICALISATION DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONT-RÉAL**  
Les professeurs s'organisent.
- 18 **POURQUOI UNE ASSOCIATION DES DIPLOMÉS?**
- 19 **COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION DE LIVRES AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**  
**L'ASSOCIATION DES FEMMES DIPLÔMÉES**  
Le nouveau Conseil féminin
- 20-21 **NOTRE LANGUE, CETTE INCONNUE**  
Une manière de mise au point.
- 22 **LE CARNET**

## L'INTER

L'INTER, organe des diplômés de l'Université de Montréal, paraît 8 fois l'an.

Les bureaux de l'Inter sont situés au 2910, boul. Edouard-Montpetit, bureau 3, Montréal 250. Téléphone : 343-6230.

Lithographié par Journal Offset Inc.  
254, rue Benjamin-Hudon, Saint-Laurent



SEPTEMBRE 1972  
Volume 13, No 6

Le secrétaire,  
Claude Beausoleil

Conception graphique :  
Jean Gladu

Abonnement : \$ 3.  
Pour bibliothèques et diplômés : \$ 1.  
En supplément : \$ 1.

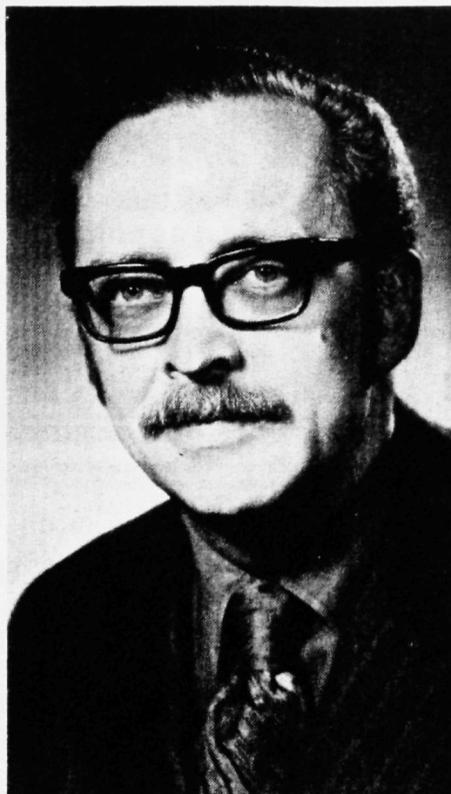
Les reproductions sont autorisées moyennant mention de l'Inter et des auteurs.

Dépôt légal No D6800280,  
Bibliothèque Nationale du Québec.  
Tirage mensuel certifié: 40 800 copies

### Vers l'autofinancement

A sa première réunion, le nouveau Conseil d'Administration des Diplômés m'a porté à la présidence de votre Association et c'est à ce titre qu'il m'incombe, selon la tradition, de rédiger le premier point. Cette tradition, je m'y conforme avec d'autant plus d'empressement qu'elle me permet de lever mon chapeau devant le travail de géant accompli par mon prédécesseur Yves Guérard. Guidé par un jugement solide il a su, au cours des cinq dernières années et plus particulièrement durant les deux dernières années de sa présidence, orienter notre Association en droite ligne vers l'autofinancement, la participation et l'autonomie.

Au moment même où l'Université réduisait considérablement son apport financier, M. Guérard s'est donné pour tâche d'imposer l'autofinancement. Plus que tout autre il a fait la démonstration que cette nécessité pouvait devenir un élément de développement ; on n'est jamais mieux servi que par soi-même.



# MON PREMIER POINT

**Objectif  
à court terme :  
une participation  
accrue**

A l'heure de la relève, nous nous trouvons donc devant une association regaillardie,

prête à relever le défi de la société de demain où les corps intermédiaires seront appelés à jouer un rôle grandissant. Elle s'y trouve d'autant plus aguerrie qu'en son sein la participation n'est pas un mot vide de sens. Ses quelque cinq mille membres-contribuables assurent le succès des nombreuses manifestations mises sur pied à chaque année et les différents comités ne manquent pas de rayonner de plus en plus autant à l'intérieur de l'Association que sur la société.

Nous abordons donc la nouvelle année solidement appuyés par l'excellence de nos prédécesseurs. A la fois inspirés et animés du même désir de toucher la participation, notre voie sera celle de l'action. Plus précisément celle des diplômés dans une vie universitaire et dans la société. C'est là et nulle part ailleurs que se trouve l'héritage de nos prédécesseurs. Au risque d'être mordants nous serons incisifs et au risque d'être tonitruants nous serons entendus.

**Le Président,  
Jacques Lorange**

## LE VENDÔME

5160 AVENUE GATINEAU  
731-8709 - 735-2507.

1½ - 3½ - 4½ adultes seulement

1er immeuble résidentiel par excellence

Situé près de Côte des Neiges et ch. de la Reine-Marie.

Prestige, tranquillité, tout confort moderne.

---

# LE « PROFESSIONNEL » FACE À L'ADMINISTRATION

---

## Transition

Combien de spécialistes (ingénieurs, médecins, avocats, architectes, pharmaciens et autres « professionnels ») doivent faire face aux problèmes que pose leur transition à un poste administratif ? Les qualités à la base des succès du spécialiste n'assurent pas toujours les mêmes succès en administration. Il n'y a pas si longtemps, les problèmes administratifs étaient relativement simples, et l'administrateur disposait de beaucoup de temps pour réfléchir, consulter et agir.

L'accélération du changement (le choc du futur, en somme) impose à l'administration d'aujourd'hui des exigences et des échéances qui s'accroissent sans cesse. Qu'on songe simplement à la complexité, au nombre, à la variété de décisions administratives à prendre rapidement dans un climat difficile d'incertitudes, de contestations, de contraintes juridiques, sociales et économiques ! Toutes ces contraintes exigent de l'administrateur une compétence, non seulement au point de vue de sa formation de base, mais

également (et encore plus peut-être) au niveau de sa formation permanente.

Aucun diplôme universitaire, quel qu'il soit (même en administration) ne peut aujourd'hui être considéré comme un passeport permanent de compétence. Cette « obsolescence » du diplôme est encore plus marquée dans le cas de transition à différents postes administratifs.

On connaît des spécialistes qui ont réussi la transition à des postes d'administration sans trop de problèmes. Nul doute que plusieurs de ces spécialistes avaient des aptitudes et des qualités de chef qui, à cause des circonstances, du milieu, de l'entreprise, etc., leur ont permis d'éviter les difficultés. Ce sont des exceptions.

## Pour devenir administrateur : deux écoles d'apprentissage

On pourrait demander aux autres si leur travail d'administrateur leur apporte autant de satisfaction qu'ils en tiraient auparavant comme

spécialistes. Nombreux sont ceux qui se demandent où et comment retrouver la sérénité à leur bureau, sinon à la maison. Est-ce votre cas ?

Il est sûrement possible que certaines formes de stress et certains problèmes de motivation proviennent surtout d'une cause facile à diagnostiquer : insuffisance de compétence technique en administration moderne. Lacune pourtant relativement facile à combler par d'autres remèdes que l'abus de tranquillisants.

Le diplômé universitaire qui désire améliorer sa compétence technique en administration pourra choisir entre deux écoles.

La première est celle de l'expérience. Anciennement, c'était la seule. Aujourd'hui, c'est la plus lente et la plus périlleuse tant pour la santé de l'administrateur que pour celle de l'organisation dans laquelle il s'aventure.

La deuxième école est celle de l'apprentissage intellectuel organisé : le métier d'administrateur s'apprend et s'enseigne au niveau universitaire. L'École des Hautes Etudes Commerciales a mis

au point plusieurs types de cours du jour et du soir, stages de perfectionnement (fins de semaines), diplômes en administration spécialement destinés à former rapidement les spécialistes qui veulent opérer avec plus de succès et de sérénité, la transition à un poste administratif.

## **Un cours du soir pour professionnels : le Diplôme en Sciences Administratives**

Depuis quelques années, l'École des H.E.C. accueille les diplômés universitaires de tous les secteurs à son programme du Diplôme en Sciences Administratives. Ce programme a été expressément conçu pour répondre aux besoins des spécialistes qui veulent acquérir une solide formation de base en administration.

Plusieurs diplômés de l'École Polytechnique et de la Faculté des Sciences nommés à des postes d'administrateurs bénéficient déjà des connaissances acquises à ce programme. On peut en dire autant de beaucoup d'avocats, dentistes, pharmaciens, écologistes, bibliothécaires, etc. Tous les diplômés susceptibles de se regrouper en bureaux d'affaires, cliniques, bureaux de conseillers, ont besoin d'acquérir des connaissances en gestion finan-

### **Voici des renseignements pratiques :**

École des Hautes Études Commerciales  
Service d'Éducation des Adultes  
Directeur, M. Raymond Chaussé

**Tél.: 343-4484**

Diplôme en Sciences Administratives  
Directeur, M. Gérard Ducharme

**Tél.: 343-4319**

Centre de Perfectionnement en  
Administration  
Directeur, M. Benoît Duchesne

**Tél.: 343-4497**

cière, placement, direction du personnel, relations humaines, comptabilité, marketing, publicité, etc. L'ampleur que prend l'industrie des loisirs exige aussi que les diplômés en éducation physique et récréologie soient bien préparés à accéder aux nombreux postes d'administration qui se créent dans ce secteur.

### **Le Centre de Perfectionnement en Administration**

Ce Centre peut rendre des services appréciables aux spécialistes appelés à l'administration.

Sa principale préoccupation porte sur l'identification des besoins particuliers des spécialistes et des administrateurs. Le Centre cherche ensuite à répondre à ces besoins en organisant des acti-

vités (cours du soir, stages, sessions intensives) au moment et de la manière qui conviennent le mieux au sujet et aux participants.

A titre d'exemples, citons la session annuelle du Cours d'Administration de l'Entreprise, s'adressant à la direction des petites et moyennes entreprises ; citons aussi le cours d'Administration par Stratégie, session intensive de 10 jours s'adressant aux cadres supérieurs de l'entreprise ou à ceux qui s'y destinent.

Les spécialistes intéressés pourront consulter avec profit les annuaires ou plus personnellement les directeurs de ces services de l'École des Hautes Études Commerciales, soit par une visite soit par un appel téléphonique.

**par Gérard Ducharme  
par Benoît Duchesne**

L'agence officielle  
des Diplômés

VOYAGES GROUPES  
OU INDIVIDUELS



3428 ST-DENIS

MONTRÉAL 130  
TÉL.: 842-1751

GALERIES D'ANJOU

MONTRÉAL 433  
TÉL.: 353-7650

# TOURNOI DE GOLF 1972

Sous le signe de la détente et de la bonne humeur, le tournoi de golf annuel des Diplômés s'est soldé une fois de plus par un franc succès, au Club de golf Islemere de Sainte-Dorothée.

Aussi tenons-nous à souligner la générosité des donateurs qui n'ont pas hésité à répondre à l'appel du Président André Valiquette :

Air France

Association Diamond Taxis

Banque Canadienne Nationale

Banque de Montréal

B P Canada Ltée

Banque Provinciale du Canada

Café Martin

Champoux René

Cinémas Unis Ltée

Dan Murray

Dominion Engineering Works Ltd

Hôtel Motel Sheraton - Fontainebleau

Jean-Yves Lortie, H.C.S.

Journal Offset Inc.

Kebec Restaurants & Management Inc.

La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal

La Brasserie Labatt Limitée

Lucien Laverdure

Noiseux, Lyonnais, Gascon, Bédard, Lussier, Sénécal & Ass.

Office Général des Grandes Marques Ltée

Produits Alimentaires Anco (1961) Inc.

R. C. A. Limitée

Restaurant Le Languedoc

The Sheraton Mount-Royal Hotel

Trust General du Canada

Valiquette André

Westinghouse of Canada Ltd

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

**Le mardi 26 septembre 1972  
20 h pile**

Conformément aux règlements de l'Association, tous les diplômés de l'Université de Montréal sont invités au Salon B-2405 du Centre Social, 2332 boulevard Edouard-Montpetit, Montréal 250, Qué.

### ORDRE DU JOUR

Rapport du président

Rapport financier 1971-72

Présentation du programme de l'année

Remise des Prix Arthur-Vallée et Parizeau

**Le Président,  
Jacques Lorange**

**Le Secrétaire,  
Claude Beausoleil**

---

# ON EST PAS TANNÉ DE MOURIR... MAIS

---

Pendant que sonne l'heure de la rentrée des classes, un autre son, plus lugubre celui-là, se fait aussi entendre ; on sonne le glas de l'Inter. Les corridors et les salles de récréation s'animent d'une vie nouvelle et l'Inter rend son dernier souffle. Drôle de temps pour mourir mais, puisqu'on ne choisit pas l'heure de sa mort, il faut bien la prendre au passage. Des cyniques diront que cela va de soi puisque l'Inter se devait de mourir comme il avait vécu : mal. Reste que cette parution sera la dernière coiffée du titre de l'Inter et probablement la dernière arborant le format qu'on lui connaît depuis maintenant plusieurs années.

Lors de sa dernière réunion, le Conseil de l'Association a pris la décision de supprimer l'Inter. Constatant qu'il ne correspondait plus aux besoins des diplômés, la décision semblait s'imposer ; l'Inter savait de plus en plus une partie imposante du budget de l'Association - 30% - et n'avait jamais réussi à mobiliser l'intérêt des membres. De tous les côtés on jouait perdant. Tranquillement mais sûrement le budget de l'Inter grugeait celui de l'Association, alors que le seul sentiment qu'il soulevait chez les diplômés était l'indifférence la plus totale.

Au début de son mandat, le Conseil maintint l'existence du Comité de l'Inter lui laissant le choix de cher-

cher des solutions au problème de la gangrène pécuniaire qui sévissait. Au terme de quelques réunions et de plusieurs consultations, il devint de plus en plus clair qu'un changement radical s'imposait, à la fois au niveau du rendement financier du contenu. Puisque l'Association ne disposait plus des fonds considérables qui lui étaient dévolus pendant son âge d'or, il fallait chercher à intéresser un plus grand nombre d'annonceurs pour le financement de l'Inter. Après un bref tour d'horizon, on s'aperçut qu'il se vendait mal ; les annonceurs hésitaient à investir des sommes dans une revue qui rappelait davantage un journal de collège qu'une revue de diplômés universitaires. Sur le plan du contenu, on touchait plus à la définition d'un babillard qu'à celle d'un organe d'information dynamique. C'est ainsi que le Comité soumit au Conseil réuni en journée d'étude le 4 août dernier, un projet destiné à rendre l'Inter plus intéressant aux annonceurs éventuels et aux lecteurs. Ce projet avait comme principal objectif de donner un produit fini à la fois rentable et conforme à l'identité de l'Association. Pour en arriver là, le Comité conçut la présentation technique nécessaire à la poursuite de cet objectif. C'est cette présentation qu'il proposa au Conseil.

Le Conseil se trouva devant le problème de l'oeuf et de la poule. Pour amasser plus de

fonds fallait-il en dépenser plus ? On décida que le risque était trop grand ; si la tentative échouait, toute l'Association se trouverait en péril. Il fut donc décidé de donner au Comité de l'Inter un nouveau mandat : trouver une formule qui s'inscrirait fidèlement dans le cadre des prévisions budgétaires. Autrement dit, la conception d'une présentation technique plus modeste où toute forme de risque serait éliminée. Il fut décidé, par la même occasion, d'en finir une fois pour toutes avec la revue l'Inter, telle qu'elle existe maintenant.

C'est ainsi que la fin de l'Inter marquera probablement la naissance d'une nouvelle formule de communication. Bien que les disponibilités financières soient considérablement amoindries, cela n'empêche pas l'originalité et la créativité ; au contraire, elles le stimulent. Mais, sans la collaboration des membres, on ne peut sérieusement espérer réussir. Seul le capital humain saura combler le manque de capitaux. Afin que la formule qui succédera à l'Inter corresponde aux besoins des diplômés, il faudra que ces derniers se fassent entendre. C'est par la participation qu'on touchera la représentativité.

Vos suggestions sont attendues avec impatience, le succès du nouvel Inter en dépend.

**Claude Beausoleil,**  
**secrétaire,**  
**Sciences sociales 1971**



**ÉDUCATION PERMANENTE, RECYCLAGE  
AMÉLIORATION DES NIVEAUX LINGUISTIQUES**

C'est ce que vous offrent les programmes audio-oraux de l'ASTEL dont la réalisation est l'oeuvre de techniciens du langage et de spécialistes des différentes techniques abordées dans ces cours spécialisés.

Disponible actuellement

EN LANGUE AMÉRICAINE :

- AMERICAN ECONOMY I
- AMERICAN ECONOMY II
- TECHNIQUES OF BANKING
- TECHNIQUES OF MANAGEMENT
- COMPUTER MEN
- MANAGEMENT PAST & PRESENT
- THE UNITED STATES TODAY

D'autres séries seront prochainement disponibles, en français, anglais et espagnol.

Renseignements et écoute des bandes témoins à notre salle audiovisuelle - 1442 Avenue McGill Collège.  
Montréal 110 Québec — 288-7191  
Télex : Mardidcan 01-20781

Les bandes témoins peuvent être expédiées sur demande officielle pour examen de 15 jours.

---

# À PROPOS DE LA CAMPAGNE ET D'UN SONDAGE

---

Comme je vous l'annonçais dans le dernier numéro de l'Inter j'ai communiqué avec 257 d'entre vous par téléphone. Les résultats de ce sondage (1) sont assez intéressants, et je voudrais en faire part dans le contexte de la campagne de participation. A ce sujet, je vous annonce que nous allons reprendre avec insistance nos contacts auprès de vous pour atteindre tous nos objectifs et que nous avons déjà reçu des réponses de 1 584 d'entre vous en date du 2 août, de nombreuses inscriptions aux comités, et \$25 483,75.

Le sondage révèle d'abord que 62% de nos répondants ont gradué après 1960 et 35% proviennent des facultés de sciences ou de génie. Les autres facultés sont représentées par des pourcentages beaucoup moindres. La moitié des répondants (53%) travaillent dans le secteur public ou para-public, les autres étant du secteur privé ou chômeurs déclarés (5%, la majorité en sciences humaines et en arts). Pratiquement tout le monde connaît l'association et 77% connaissent l'Inter. Environ 6% des répondants sont insatisfaits de l'association, les autres étaient en majorité assez neutres. Ma dernière lettre a été reçue par 65% d'entre eux, du moins selon leur souvenir. Si l'on se basait sur l'échantillon nous aurions quelque 60 000 inscriptions de nos diplômés sur l'un ou l'autre des dix comités dont vous avez eu la liste avec la demande de participation, donc en moyenne 6 000 par comité. Mais nous verrons par la suite qu'un grand nombre des diplômés ne sont pas accessibles et qu'il y a beaucoup d'optimisme dans ce chiffre. Cependant il y a indication d'un intérêt très marqué.

De loin, le comité intitulé « Adaptation de l'U de M aux besoins des professions » devance les autres (70% d'intéressés dont 40% de participation). Vient ensuite le comité intitulé « L'éducation permanente à l'Université de Montréal ».

Les répondants sont aussi généreux quant au temps qu'ils indiquent pouvoir consacrer aux comités. Quelque 28% du total des répondants affirment pouvoir y consacrer 4 séances et plus par année d'une durée moyenne de 2 à 3

heures. Encore une fois, projeté sur l'ensemble des diplômés, ce chiffre est impressionnant.

Ce qui précède donne une vue assez optimiste de la situation mais il y a d'autres aspects moins roses du sondage. Tout d'abord sur 500 noms qu'on a choisis au hasard nous avons dû rejeter 116 noms dont la plupart n'ont pu être retracés faute d'adresse valable dans nos fichiers. Des 384 qui restent 257 ont pu être joints au téléphone, les autres étant en absence prolongée ou inaccessibles pour d'autres raisons.

Seulement 7% des répondants connaissent le nom du président de l'association, M. Jacques Lorange, si nous acceptons comme substitut le nom de l'ex-président M. Yves Guérard, quoique ces deux personnes peuvent fort bien être connues par ailleurs comme actifs dans l'association.

Enfin 21% des répondants affirment avoir contribué à l'association une somme en 1972, ce qui est sans doute optimiste, puisque le chiffre des entrées actuelles (4%) est bien inférieur. S'il n'y a pas de biais trop sérieux dans l'échantillon finalement retenu, la seule hypothèse que je puisse faire c'est que nos répondants **confondent** les contributions à l'université même, à leur faculté, ou à d'autres avec celle faite à l'association. Puisqu'il y en a sans doute parmi vous qui ont ainsi confondu leurs contributions diverses, puis-je me permettre de leur demander de faire une vérification ? Nos fonds sont bien séparés de ceux de l'université et des facultés et sont propres à nos activités.

En terminant, je vous remercie de votre intérêt et des gestes tangibles de participation que vous avez posés.

Jean J. Fortier,  
président de la  
campagne de participation

(1) Le sondage a été réalisé par une équipe professionnelle de CROP.

## NOMINATIONS



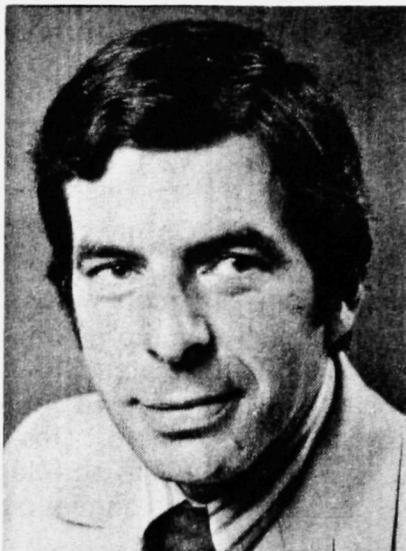
### **M. GAUDRY EST NOMMÉ PRÉSIDENT DU CONSEIL DES SCIENCES DU CANADA**

M. Roger Gaudry, recteur de l'Université de Montréal, a été nommé Président du Conseil des sciences du Canada. Il succède à M. Solandt, qui a été à la tête de ce groupe consultatif pendant ses six premières années.

C'est M. Alastair Gillespie, ministre des Sciences et de la Technologie, qui a annoncé la nomination de M. Gaudry.

M. Gaudry était vice-président du Conseil depuis sa création en 1966. Avant d'être recteur, il avait été directeur de la recherche chez Ayerst, McKenna and Harrison Ltd., à Montréal. Ex-professeur de chimie organique à l'Université Laval, il a été Président de l'Institut de chimie du Canada. En 1965, il devint le premier recteur laïc de l'Université de Montréal.

### **CATELLI LTÉE UNIVERSITÉ DU QUÉBEC**



#### **M. Bernard-R. Lachapelle**

MM. Alphonse Riverin, président de l'Université du Québec et John Ronald, président de Catelli Limitée, annoncent que M. Bernard-R. Lachapelle, vice-président de la production de Catelli Ltée, s'est vu accorder un congé afin d'occuper le poste de vice-président à l'administration et aux finances de l'Université du Québec. M. Lachapelle est ingénieur diplômé de l'École Polytechnique de Montréal. Il détient, de plus, une Maîtrise en Science de l'administration industrielle du Massachusetts Institute of Technology. Il fait partie du Conseil canadien des normes et de plusieurs associations professionnelles dans les secteurs de l'administration et de l'alimentation. M. Lachapelle est aussi un ancien président de la Corporation des ingénieurs du Québec. Les bureaux de M. Lachapelle sont situés au 2875, Boulevard Laurier, Québec 10.

### **UNIVERSITÉ DU QUÉBEC**



#### **M. Louis Brunel**

M. Alphonse Riverin, président de l'Université du Québec, annonce la nomination de M. Louis Brunel au poste de vice-président aux communications de cette institution. M. Brunel est diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal et est vice-président de son Association des diplômés. Il avait auparavant occupé les fonctions de directeur du Centre d'informatique de gestion de l'Université de Montréal, de directeur de l'informatique de Québécois et était jusqu'à aujourd'hui coordonnateur des programmes aux communications de l'Université du Québec. M. Brunel est également membre de la Corporation des administrateurs agréés du Québec, de la Chambre de Commerce de Montréal et de l'Association for Systems Management. Les bureaux de M. Brunel sont situés au 2875, Boulevard Laurier, Québec 10.



**banque provinciale**  
**l'innovatrice**

# CONCOURS

Lors de sa journée annuelle, le Conseil de l'Association des diplômés de l'Université de Montréal a décidé de doter l'Association d'un signe distinctif qui servirait à identifier, du premier coup d'oeil, tout document émanant de son secrétariat.

Ce signe doit être assez maniable pour pouvoir s'utiliser afin d'identifier des locaux, des activités, des objets, une revue, tout aussi bien que la papeterie et l'Association.

Afin d'obtenir la meilleure solution possible au meilleur prix, le Conseil a décidé de faire appel à tous les diplômés en règle avec l'Association, leur demandant de soumettre leurs créations. De plus, le concours s'étend à tous les futurs diplômés, c'est-à-dire à tous les étudiants de l'Université de Montréal et des écoles affiliées.

Ce signe distinctif pourra s'exprimer soit par :

- un sigle;
- un symbole;
- un signet;
- une couleur;
- un emblème.

Il est impérieux que l'oeuvre produite puisse s'imprimer en une seule opération en même temps que le texte d'usage sur une en-tête de lettre.

Les concurrents devront présenter leur projet sur une feuille de papier de format 8½" x 11" en ayant soin de disposer tous les éléments nécessaires à l'identification de l'Association et à la compréhension des renseignements fournis : nom, adresse, numéro de téléphone. Ils devront aussi fournir une enveloppe et une carte d'affaires assorties au papier à lettre. Le travail doit être soigné et utilisable sans modifications ; c'est pourquoi aucun croquis à main levée ne sera considéré.

Les projets doivent être soumis avant le 15 octobre 1972 et le projet choisi sera publié dans la revue de l'Association.

Un prix de \$200 sera remis à l'auteur du projet choisi.

Le jury sera constitué des membres du Conseil de l'Association. Les membres du Conseil et du Secrétariat de l'Association ainsi que leur famille ne sont pas admissibles.

Veuillez adresser vos projets au Secrétariat de l'Association à l'attention de M. Paul-André Tétreault, responsable du concours.

---

# NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES DIPLÔMÉS

---



**PRÉSIDENT :**  
**M. Jacques Lorange**

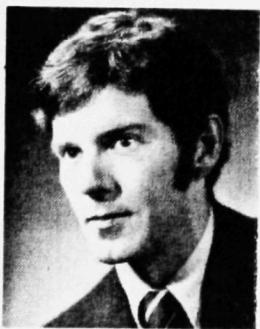
H.E.C. 1950

Vice-président à l'administration de l'Alliance, compagnie mutuelle d'assurance-vie. Membre de l'Institut des comptables agréés de la province de Québec (C.A.)



**VICE-PRESIDENT:**  
**M<sup>e</sup> André Laurence**  
Droit 1956

Avocat, Président du Service d'Information du Barreau du Québec, Président des relations publiques du Barreau de Montréal.



**VICE-PRESIDENT:**  
**M. Michel Giroux**  
Lettres 1969

Directeur, Centre d'enseignement des langues au Canadien Pacifique, depuis février 1971. Membre de l'Association canadienne de linguistique appliquée.



**SECRÉTAIRE :**  
**M. Claude Beausoleil** —  
Sciences Sociales 1971

Conseiller en relations industrielles — Adjoint aux relations de travail au bureau du Vice-président de la région Atlantique à C.P. Rail.



**TRÉSORIER :**  
**M. Pierre-Roger Chagnon**  
Sciences  
de l'Education 1967

Directeur des Projets au Service de l'éducation des adultes de la C.E.C.M. Chargé de cours à la faculté des Sciences de l'éducation.

## MEMBRES DU CONSEIL



**PRESIDENT  
SORTANT :  
M. Yves Guérard —  
Sciences 1956**

Actuaire-conseil au bureau d'actuaire-conseils Lemay, Pouliot, Guérard et Associés Inc.



**Dr A.D. Archambault —  
Médecine 1929**

Médecin, membre de l'Association des médecins de langue française, de la Société médicale de Montréal, de l'Association médicale canadienne.



**Me Louise Mailhot —  
Droit**

Associée de l'étude du Mesnil, Mailhot, Desaulniers. Membre des Conseillers en relations industrielles et du Barreau de Montréal.



**Mlle Cécile Boisvert —  
Nursing 1968**

Infirmière clinicienne spécialiste à l'Institut de Cardiologie de Montréal. Membre du Comité d'éducation professionnelle, Canadian Heart Foundation.



**M. Paul-André Tétreault —  
Architecture 1966**

Associé de l'agence d'architectes Frappier, Parent, Tétreault. Secrétaire trésorier de l'Atelier 4 Inc. Membre de l'Association des Architectes du Québec.



**M. Jacques Chartrand —  
Polytechnique 1961**

Chargé d'Elaboration de projets. Membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec et de la Société des Ingénieurs Civils de France.



**Dr Maurice Verdy —  
Médecine 1956**

Professeur agrégé à l'Université de Montréal. Chef de la section Endocrinologie, Métabolisme et Nutrition de l'Hôpital-Dieu de Montréal.



**Me Jean-Jacques  
L'Heureux —  
Droit 1956**

Avocat, Etude Bourret, Allaire, L'Heureux, Gratton & Blain à titre d'associé dirigeant de cette firme de quatorze avocats.

# LA SYNDICALISATION DES PROFESSEURS À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

par Robert Robert

## Bref historique

Il ne s'agit pas de revoir ici l'historique de toutes les tentatives de syndicalisation des professeurs à l'Université de Montréal. La période couverte ne remonte qu'à l'année 1971-1972.

Disons d'abord que le syndicat, bien qu'il ait un nom (le Syndicat Général des Professeurs de l'Université de Montréal ou le SGPUM), n'existe pas encore en droit, au sens du Code du travail. Le syndicat ne constitue en quelque sorte, encore actuellement, qu'une association de bonne foi.

Pour répondre aux exigences du Code du travail, le syndicat a présenté, en 1971, quatre demandes d'agrément pour autant de facultés ; sans compter une demande d'agrément « isolée » formulée par la Faculté de Droit de l'Université de Montréal.

Mais, étant donné d'une part qu'un commissaire enquêteur du Ministère du Travail a décidé dernièrement de ne pas accepter une demande d'agrément formulée par une faculté de l'Université de Sherbrooke, refusant ainsi, et faisant jurisprudence en la matière, la syndicalisation par faculté ; étant donné

d'autre part que dans son effort de recrutement, le syndicat approche le nombre fatidique de 50% + 1, l'assemblée générale du syndicat a décidé en mai 1972 de retirer, en temps et lieu, ses quatre demandes d'agrément pour n'en présenter qu'une seule au nom de l'ensemble des professeurs de l'Université de Montréal.

## La fonction d'un syndicat de professeurs universitaires

Un syndicat qui représente les professeurs d'universités ne saurait se limiter à revendiquer uniquement de meilleures conditions de travail, surtout si cette expression est entendue dans un sens limitatif.

Dans un tel contexte, on doit entendre *conditions de travail* dans un sens très large. Il est alors évident que le SGPUM, ou en général, les syndicats de professeurs d'universités, vont devoir inventer peut-être un nouveau titre de syndicalisme, c'est-à-dire définir un nouveau titre d'objectif ou s'occuper d'un éventail nouveau de préoccupations ou encore développer et expérimenter de nouveaux moyens de pression. Dans la gamme des moyens de pression qui serait à la disposition d'un syndicat de professeurs

d'universités, on peut en imaginer qui pourraient en toucher l'organisation ou le fonctionnement pédagogique de l'Université.

Ainsi, dans la dynamique de l'interaction entre l'Université, comme établissement administratif c'est-à-dire comme employeur, et le Syndicat représentant les professeurs c'est-à-dire une catégorie d'employés de l'établissement, on peut s'attendre à ce que le syndicat doive formuler entre autres, des revendications sur les conditions de travail prises dans un sens restreint (conditions d'engagement, conditions d'avancement ou de promotion, rémunération, horaires, charges de travail, etc.). Mais on peut envisager aussi des revendications ou des moyens de pression, si cela devait s'imposer, qui rejoignent les modes de fonctionnement de l'ensemble de l'Université autant dans le domaine de la pédagogie que dans celui de la participation à la gestion de l'Université.

Certains peuvent craindre que la syndicalisation n'agisse comme un carcan pour les professeurs en matière d'organisation de leurs activités pédagogiques parce que les normes précises incluses dans une convention collective vien-

draient encadrer leurs activités. On peut répondre que dans un sens il est vrai qu'une convention collective pourrait avoir pour effet d'amener une normalisation ou une organisation plus grande. Mais il reste qu'une convention collective de ce genre constituerait un outil face à l'organisation plus grande qui se développe au sein de l'Université soit sous l'impact d'une ingérence de plus en plus pénétrante du Ministère de l'Éducation au sein de l'Université soit par une meilleure planification des activités, planification effectuée par le Ministère de l'Éducation lui-même ou par l'Université elle-même. L'Université prépare et diffuse de plus en plus des règles, des normes et des directives qui influencent le comportement quotidien du professeur vis-à-vis de ses étudiants.

Face à cette normalisation, qui résulte d'une plus grande planification, d'une bureaucratie qui s'amplifie, et qui « vient par le haut », qui vient par l'État en fait, on peut se demander si l'Université est l'employeur réel des professeurs. L'employeur réel des professeurs d'Université n'est-il pas plutôt le Ministère de l'Éducation, l'État ? Devant cet état de faits, est-ce que l'on peut envisager de négocier des conditions de vie tout autant que des conditions de travail professeur par professeur, avec l'Université ou avec le Ministère de l'Éducation, c'est-à-dire l'État ?

De telles négociations seraient plus sérieuses et

sans doute plus valables socialement, si elles pouvaient être entreprises par l'Université ou même, éventuellement pour certaines clauses, par une fédération de syndicats de professeurs d'universités du Québec. On peut en effet entrevoir une espèce de double table de négociations. Certaines clauses, engageant l'ensemble des professeurs d'universités du Québec, pourraient être négociées, par exemple, par une fédération avec le Ministère de l'Éducation. (Une fédération de ce genre restant toutefois à mettre sur pied sous une forme ou sous une autre.)

On peut même supposer que dans certains cas, dans un effort de décentralisation, il puisse y avoir entente ou connivence entre les syndicats de professeurs d'universités et les administrateurs d'universités pour obtenir de Québec, c'est-à-dire du gouvernement, certains avantages ou certaines garanties. Par la suite, la « poire » étant ramenée (décentralisée) au sein de chaque université, on pourrait se chamailler entre professeurs et administrateurs d'universités pour savoir comme on la coupe. C'est donc dire qu'il pourrait y avoir une table de négociations en quelque sorte où seraient représentés l'ensemble des professeurs d'universités du Québec et le gouvernement et d'autres tables de négociations, non pas sectorielles mais locales, au sein de chaque université où professeurs et administrateurs d'une même université en viendraient

à une entente sur les conditions de vie dans leur université.

Face à l'employeur-État qui devient de plus en plus présent au sein des universités, il est possible qu'une forme d'organisation de l'ensemble des professeurs d'universités soit nécessaire. On peut penser à une sorte de « front commun », mais cette organisation unique peut prendre plusieurs formes. On peut penser par exemple à une fédération d'associations de professeurs d'universités au départ, qui existe d'ailleurs déjà (il s'agit de la Fédération des associations de professeurs d'universités du Québec, la FAPUQ), qui pourrait intégrer des syndicats de professeurs au fur et à mesure qu'ils seraient constitués, devenant ainsi une fédération mixte d'associations et de syndicats. On pourrait même envisager aussi, et ce choix sera certainement laissé aux assemblées générales des syndicats, une affiliation avec des syndicats existants comme le CEQ, la CSN ou la FTQ. Il y aura certainement possibilité d'intégration d'affiliation ou d'association des syndicats de professeurs d'universités, lorsqu'ils existeront, entre eux et même avec d'autres syndicats.

Le syndicat étant lié par sa nature même à la défense des intérêts de ses membres, il devra, dans le rapport des forces opposant les étudiants à l'administration, définir de façon précise sa fonction et sa situation vis-à-vis de l'exercice du pouvoir et les

Suite à la page 21

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE  
DIRECTEUR : JEAN-LOUIS ROUX  
Membre honoraire de L'ADUM

# LES DIPLÔMÉS DE L'U. DE M. S'ABONNENT AU T.N.M.!

7 SPECTACLES POUR LE PRIX DE 6  
22<sup>e</sup> SAISON : NOUVEAU THÉÂTRE

84 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal

HÉRITAGE, DÉCOUVERTE, RETROUVAILLES, AVENTURE !

**DU 12 OCTOBRE  
AU 12 NOVEMBRE**

**LE PROCÈS DE  
JEAN-BAPTISTE M.**  
de Robert Gurik

Jean-Baptiste M. n'est pas un révolutionnaire. Au contraire, il veut s'intégrer au Système auquel il croit. Mais ce Monsieur-tout-le-monde a tué trois hommes, trois patrons. Pourquoi ? A ce procès – qui est le procès de chacun – vous êtes juge et partie.

Cette pièce, enracinée dans

notre réalité sociale, fera époque dans le théâtre québécois.

**DU 16 NOVEMBRE  
AU 17 DÉCEMBRE**

**L'OTAGE**  
de Paul Claudel

Un grand amour impossible consume jusqu'à la mort Sygne de Coufontaine et son cousin Georges. Cette pièce raconte aussi le drame de l'Europe bouleversée par l'idée de liberté qui renverse les frontières et instaure l'égalité des classes.

Avec l'**Otage**, le TNM en-

treprend, pendant les trois prochaines saisons, de présenter la célèbre trilogie de Claudel : **Le pain dur** suivra, puis **Le père humilié**. C'est un événement théâtral unique.

**DU 4 JANVIER  
AU 4 FÉVRIER**

**QUICHOTTE ET  
GALIPOTTE (8)**

**Quichotte** : Texte de Jean-Pierre Ronfard d'après l'oeuvre de Cervantès

Quichotte, héros sublime et ridicule, se bat contre la mécanique du monde entraî-

nant dans ses aventures le bon gros Sancho Panza.

On verra la charge contre les moulins à vent, la bataille contre les moutons, la recherche de la Dulcinée, les cavalcades de Rossinante, etc.

**Galipotte (8)** : Texte de Marcel Sabourin et des Jeunes Comédiens du TNM.

Les huit Jeunes Comédiens du TNM « courent la galipotte » sur la scène, rejoignant chacun dans son rêve d'être libre et un peu « hors-la-loi ».

Les Jeunes Comédiens du TNM : Imagination, fantaisie, gaieté.

## LA FONDATION DU THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE NOUVEAUX TARIFS EN VIGUEUR LE 1<sup>er</sup> AOÛT 1972

Une saison  
entière pour  
aussi peu que  
\$12.00

Tarif des  
abonnements  
aux 7 spectacles

7 spectacles  
pour le prix  
de 6

Tarifs spéciaux  
pour étudiants  
jeunes travailleurs ou  
membres de l'Age d'Or :  
\$10.50

Représentations	Place des fauteuils 1 <sup>er</sup> prix Orchestre : Les 15 premières rangées : Balcon : Les 4 premières rangées	2 <sup>e</sup> prix Orchestre : Les 4 dernières rangées : Balcon : de la 5 <sup>e</sup> à la 9 <sup>e</sup> rangée	3 <sup>e</sup> prix Balcon : 4 dernières rangées
Avant-première Jeudi 20h00	<del>28.00</del>	<del>21.00</del>	<del>14.00</del>
Matinée Samedi 17h00	24.00	18.00	12.00
Mardi 20h00			
Mercredi 20h00	<del>31.50</del>	<del>24.50</del>	<del>17.50</del>
Jeudi 20h00			
Vendredi 20h00	27.00	21.00	15.00
Dimanche 19h00			
Soirée samedi 21h00	35.00	28.00	21.00
Avant-première Jeudi 20h00	<del>28.00</del>	<del>21.00</del>	<del>14.00</del>
Matinée samedi 17h00	13.50	12.00	10.50
Mardi 20h00	<del>31.50</del>	<del>24.50</del>	<del>17.50</del>
Dimanche 19h00	15.00	13.50	12.00

Pour tous renseignements : Guichet du TNM à 861-0563

DU 8 FÉVRIER  
AU 11 MARS

**MACBETT**

de Eugène Ionesco

Le TNM a remporté un immense succès avec deux pièces d'Ionesco : **Jeux de masques** et **Rhinocéros**.

Voici sa dernière pièce, **Macbett**, qui n'a pas encore été jouée à l'extérieur de Paris.

A travers la parodie, et la bouffonnerie, affleurent les thèmes de l'angoisse devant la mort, du mépris des velléités politiques, de la fragilité des masques sociaux.

Ionesco : avant-gardiste devenu classique, il a toujours sa force de provocation et son irrespect du conformisme.

DU 15 MARS  
AU 15 AVRIL

**LE NEVEU DE RAMEAU**

de Diderot

Un dialogue pétillant entre un philosophe et un bohème «bizarre, original et singulier».

Sous couvert de badinage sont abordés maints problèmes : les mœurs, l'éducation, les arts, la politique, l'enseignement, la moralité.

Les points de vue les plus inattendus qui se succèdent à un rythme excessivement vivant fourniront à Guy Hoffmann et à Jean-Louis Roux l'occasion d'une performance exceptionnelle.

DU 19 AVRIL  
AU 20 MAI

**LA BALLADE DES MORTS**

de Irwin Shaw

**Adaptation** : Olivier Reichenbach

Le TNM est la première compagnie professionnelle à qui l'auteur permet de jouer sa pièce, interdite par lui-même, depuis 20 ans, pour des raisons politiques.

Cette grande tragédie américaine «exprime une révolulsion passionnée contre les horreurs de la guerre».

Les personnages en sont des soldats qui, morts au «champ d'honneur», refusent de se laisser enterrer.

Le problème posé, dans un langage direct et parfois attendrissant, est celui du droit à la désobéissance face à l'intérêt national.

DU 24 MAI  
AU 24 JUIN

**JULIEN-JULIEN**

de Marcel Godin

Une comédie freudienne !

Cette pièce, animée comme une danse, est une revue, à la fois souriante et sévère, de tous les complexes, de toutes les plaintes, de tous les griefs, de toutes les révoltes auxquels les Québécois se livrent depuis le dégel de 1960.

Un humour mordant au service d'une joyeuse introspection.

Bon de commande  
officiel

Renseignements :  
861-0563

**Premier choix**

Semaines de représentation  
1ère  2e  3e   
jour et heure de représentation

Prix :  
1er  2e  3e

**Deuxième choix**

Semaines de représentation  
1ère  2e  3e   
jour et heure de représentation

Prix :  
1er  2e  3e

**Nouvel abonné**

**Renouvellement**

Nom \_\_\_\_\_

No et rue \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Comté ou zone \_\_\_\_\_ tél. \_\_\_\_\_

Pour les étudiants, nom de l'établissement fréquenté : \_\_\_\_\_

et année en cours. . . . . (pour plus d'un abonnement, inscrire les noms des autres étudiants et de leur institution sur une feuille à part).

à détacher et à envoyer au  
**Théâtre du Nouveau Monde**  
84 ouest, Sainte-Catherine, Mtl

En cas de commande multiple,  
prière d'inscrire, sur une feuille  
séparée, les noms et adresses ad-  
ditionnels.

(Ecrivez en lettres moulées s.v.p.)

Nombre d'abonnements à \$ : \$

Je vous envoie cette somme par chèque  
ou mandat-poste ci-joint à l'ordre du Thé-  
âtre du Nouveau Monde.

Veuillez faire porter cette somme à mon  
compte.

Chargex No \_\_\_\_\_ Date d'expiration \_\_\_\_\_

ou American Express No \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

---

# DE L'UTILITÉ D'UNE ASSOCIATION DE DIPLOMÉS À L'U. DE M.

---

S'il est une chose qui saute aux yeux lorsqu'on fait un tour d'horizon des associations universitaires de diplômés au Québec, au Canada ou plus généralement en Amérique du Nord, c'est que la situation de celle de l'Université de Montréal est sûrement la plus navrante.

Et ceci à plusieurs points de vue.

L'ADUM est d'abord celle qui en proportion recrute le moins de membres actifs, c'est-à-dire de diplômés qui s'intéressent de près ou de loin à leur association et au rôle qu'elle tient face à la vie universitaire.

Notre association, Dieu l'en garde, est aussi celle qui sûrement s'engage le moins socialement. Vous avez déjà entendu parler d'une prise de position nette et claire de l'ADUM sur un sujet qui touche notre collectivité ? Moi pas ! Et si cela a été fait, ce fut à pas feutrés, très doucement afin de ne déranger personne et ne choquer aucune susceptibilité. Une ADUM tranquille et pépère, QUOI !

Enfin, notre ADUM est fort éloignée des étudiants actuels, les futurs diplômés

qui ignorent jusqu'à notre existence le plus souvent.

Il est à se demander ce qui lui arrive à notre association pour qu'elle soit si peu présente dans le milieu ? Bon Dieu, elle regroupe environ 35 000 diplômés, ça fait du monde ! Est-ce que l'adage selon lequel on a l'Association qu'on mérite tient dans le cas présent ?

Je serais tenté de croire que la participation, mot à la mode dont tout le monde aime se gargariser, n'est en fait qu'un écran de fumée qui sert à masquer une apathie qui, ô scandale, se retrouve, même à l'ADUM.

Chacun a son petit boulot, ses préoccupations individualistes et « n'a jamais le temps » lorsqu'il s'agit de travailler bénévolement à une oeuvre communautaire et blablabla. Tout ce gentil petit monde se pique cependant de faire partie des chambres de commerce locales et autres choses du genre parce que cela peut être avantageux au niveau des relations d'affaires, et ainsi de suite. L'engagement social, c'est pour les autres.

L'ADUM, si ce n'étaient des

dégustations de vins et fromages et du Club de voyages serait encore plus misérable.

Bref, notre association, chers diplômés, est agonisante. Parce que vous êtes absents. Il serait évidemment facile (et tentant) de la laisser perpétuer son rôle de club. Mais je pense que l'ADUM a un défi plus grand à relever : celui de s'inscrire solidement dans le contexte socio-politique du Québec contemporain afin d'y apporter sa contribution. Et ceci ne sera possible que si les diplômés donnent signe de vie, participent aux comités d'études et assistent aux assemblées générales. Faites savoir à l'ADUM que vous voulez oeuvrer.

En fin de compte, l'Association sera ce que les diplômés veulent qu'elle devienne. Et pour être utile au milieu, elle n'a d'autre choix que de s'engager à fond au sujet des grandes questions de l'heure et ainsi refléter les préoccupations de ses diplômés qui oeuvrent au sein d'une société en mutation.

C'est l'existence même de l'ADUM qui est en jeu !

Michel Giroux  
Vice-président  
Lettres 1969

**Au centre  
communautaire**

## **EXPOSITION DE LIVRES**

Le mercredi 7 juin dernier avait lieu au Centre communautaire l'ouverture de l'exposition du roman canadien organisée par la Direction générale des bibliothèques de l'Université de Montréal et la Société des Écrivains canadiens. Pendant quatre jours, le public a pu ainsi juger de la grande diversité de notre littérature romanesque. Au nombre des ouvrages exposés, près de cinq cents, se trouvaient plusieurs raretés bibliographiques ainsi que des reliures de luxe. Il va sans dire que le roman contemporain y occupait une très large place. A la séance d'ouverture présidée par MM. Daniel Reicher et Robert Choquette, M. Pier-



De gauche à droite : M. Pierre de Grandpré, de l'Académie canadienne-française, Mlle Lucie Robitaille, Directeur adjoint de la Bibliothèque générale et M. Robert Choquette, président national de la Société des écrivains canadiens.  
Photo d'Armor Landry.

re de Grandpré, de l'Académie canadienne-française, analysa quelques-unes des caractéristiques les plus marquantes du roman canadien-français. Les différents services de l'Université ainsi que

les Bibliothèques de Verdun et Nationale du Québec ont largement contribué au succès de cette manifestation dont Mlle Lucie Robitaille avait assumé la lourde responsabilité.

### L'ASSOCIATION DES FEMMES DIPLÔMÉES **CONSEIL D'ADMINISTRATION 1972-1973**

**PRÉSIDENTE :**

Mme Raymonde F. Marinier  
155, avenue Dunrae, Mtl 304  
737-2873

**PRÉSIDENTE**

**HONORAIRE :**

Mlle Madeleine Préclaire  
3132, av. Fendall, Mtl 250  
739-4637

**1<sup>re</sup> VICE-PRÉSIDENTE :**

Mme Andréa B. Noël  
10 350, av. Bois de Boulogne  
bureau 609, Montréal 355  
331-9518

**2<sup>e</sup> VICE-PRÉSIDENTE :**

Mme Wanda Schiffmann-  
Rubenstein  
109 Finchley Road, Mtl 254  
481-4363

**TRÉSORIÈRE :**

Mlle Anne-Marie Trahan  
70, avenue Elmwood  
Outremont 153  
271-8166

**TRÉSORIÈRE**

**ADJOINTE :**

Mme Josiane Ayoub  
7400, rue Sherbrooke ouest  
Penthouse 5, Montréal 262  
489-5417

**SECRÉTAIRE**

**ARCHIVISTE :**

Mlle Anne de Calignon  
5760, avenue Decelles  
app. 1609, Montréal 251  
342-1785

**SECRÉTAIRE**

**CORRESPONDANTE :**

Mme Andrée C. Parent  
262, avenue de l'Épée  
Outremont 153  
274-1359

**OFFICIER DE LIAISON :**

Mlle Suzanne Coallier  
790, avenue Outremont  
app. 3, Outremont 154  
277-5101

**SECRÉTAIRE**

**CORRESPONDANTE**

**ADJOINTE :**

Mlle Danielle Desbiens  
3270 Ellendale, app. 505  
Montréal 251  
342-0635

**PUBLICITAIRE :**

Mme Michèle S. Jean  
4405, avenue Isabella, app. 1  
Montréal 249  
739-6080

**CONSEILLÈRES :**

Mme Louise Moreau  
847 Pratt, Outremont 154  
733-3708  
Mlle Lucille Roy  
295, 5e avenue, Verdun  
769-7714

# NOTRE LANGUE CETTE INCONNUE

par Pierre BEAUDRY



NO 9 - UNE MANIÈRE DE MISE AU POINT

Pour une fois, j'aimerais bien dire des choses faciles. Des choses qui laisseraient un bon souvenir. Des choses qu'on a habitué les Québécois à entendre et, dans bien des cas, à croire dur comme fer. Des choses qui se disent sans danger, comme : « Notre système d'éducation est le meilleur au monde. » - « Nous parlons mieux que les Français. » - « Il faut résister aux anglicismes de Paris. » - « Faut quand même pas toujours imiter les Français, ce serait de l'esclavage ». Et même, cette perle entre toutes les perles : « Les Français sont endormis devant les dangers de l'anglicisation mais nous, nous sommes là ».

Si je disais ces choses, peut-être me trouverait-on vaillant, courageux, et surtout, québécois à part entière. Peut-être m'accorderait-on de gros contrats de traduction de manuels scolaires pleins du bon vieux contexte nord-américain et pouvant convenablement armer nos enfants contre l'impérialisme français. Mais je ne les dirai pas. Parce qu'elles ne sont pas vraies. Parce que je connais mes compatriotes et que je les respecte trop pour leur dire autre chose que la vérité, si dure soit-elle.

Plus authentiquement français que tous les autres francophones en dehors de la France, plus amoureux attachés à la langue française et plus inexorablement liés à son sort, nous n'en présentons pas moins le lamentable paradoxe d'une ignorance institutionnalisée. Non pas que nous soyons les derniers des arriérés, loin de là. Mais pendant que les Canadiens anglais, et même les Américains, prenaient en Angleterre les maîtres dont ils avaient besoin pour faire instruire leurs enfants, notre enseignement à nous restait embourbé dans le cercle vicieux de nos propres - et trop faibles - moyens. A tel point que lorsqu'il y a quelques années à peine, nous

avons trouvé la langue française du <sup>xx</sup>e siècle, nos maîtres à penser ont refusé de la reconnaître. Mis en position d'infériorité, certains ont même eu recours à une francophobie savamment orchestrée, pour nous éloigner de la France qui est pourtant notre seule planche de salut. Car pensons-y bien, sans la France, pas de langue française. Pas de bon français, pas de mauvais français, pas de français du tout. Nulle part au monde. Curieux, mais c'est comme ça.

Faire la guerre aux Français à cause de l'évolution de leur langue, censurer les emprunts que leur instinct millénaire de cette langue les autorise à accepter (1), c'est tout simplement accélérer le processus de notre aliénation linguistique. C'est partir du non-sens voulant que les Français ne s'y connaissent pas en matière de français pour aboutir à la conclusion, au moins plus logique que cette invraisemblable prémisse, qu'il n'y a plus rien à faire et qu'il vaut tout aussi bien passer à l'anglais.

Tant que la France sera la plus importante des communautés francophones, il nous faudra, pour parler français, imiter les Français. Et sachons bien que de toutes les régions du monde où l'on parle français, aucune ne peut disputer à Paris la suprématie de la langue. Paris et sa banlieue comptent plus de onze millions d'habitants. Deux fois la population du Québec. Trois fois plus que Montréal et dix fois plus que Marseille. Quoi qu'en disent nos démagogues, c'est Paris qui donne le ton au monde francophone. C'est là que se publient plus des deux tiers de tous les ouvrages écrits en français. C'est là qu'ont vécu, et que vivent encore, les auteurs les plus avidement lus. C'est là que se trouve tout ce qu'il y a de plus dynamique, de plus prestigieux et de plus admirablement français dans la franco-

phonie. C'est à la manière de Paris que tous les Français bien élevés s'expriment. Accuser Paris d'être un foyer de corruption linguistique comme cela est depuis trop longtemps à la mode chez nous, c'est non seulement verser dans la plus grossière absurdité, c'est aussi se montrer ignorant du principe fondamental de la linguistique, selon lequel le bon usage, pour toute langue, est souverainement dicté par le plus important des groupes qui la parlent.

(1) Je connais des Québécois qui vous piquent de ces saintes crises de rage devant les pressings de France, sans même se rappeler avoir vu, toute leur vie à Montréal, les mots pourtant français **valet service** désignant en anglais des établissements analogues. On ne le dira jamais assez, toutes les langues vivantes se nourrissent d'emprunts, et ceux que les français a faits à l'anglais représentent à peine 3% de son vocabulaire alors que l'anglais, lui, a pris au français plus de 60% du sien sans que son avenir en soit le moindrement menacé.

Mais de grâce, qu'on ne compare pas notre situation à celle des anglophones et Espagnols d'Amérique. Dans ces deux cas, la puissance économique et la situation démographique ne laissent aucun choix à leurs « cousins » d'Europe. Le jour où nous serons plus forts, ou plus nombreux, que les Français, ce sera à notre tour de diriger la langue française. Mais d'ici là, tâchons au moins de l'apprendre aussi bien qu'eux plutôt que combattre leur « mauvais exemple ». La meilleure façon de parler tout seul, c'est de parler une langue sans imiter ceux qui la dirigent.

## La syndicalisation

Suite de la page 15

prises de décision à l'Université. Actuellement, il est un peu tôt pour faire état des objectifs du syndicat puisque l'on se trouve dans une situation en quelque sorte pré-syndicale ; le syndicat n'existe pas de fait juridiquement, il n'est encore qu'une association.

Les objectifs du syndicat, les moyens qu'il envisage de prendre ou ses préoccupations de première urgence devront être traduits clairement dans le projet de convention collective que prépare le syndicat. Le projet de convention collective traduira vraisemblablement l'ensemble des objectifs et des moyens que vise le corps professoral, après décision collective prise en assemblée générale. Sa teneur reflètera ainsi la mentalité, plus ou moins évoluée, de l'ensemble des professeurs de l'Université de Montréal.

## EXÉCUTIF 1972-1973 DE L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES PHARMACIENS D'INDUSTRIE DU QUÉBEC (A.P.P.I.Q.)

Président: M. Jean-Paul Marsan, '58  
Vice-président: M. Pierre Diotte, '49  
Secrétaire: M. Bruno Gamache  
Trésorier: M. Léo Gosselin, '49  
Directeur: M. Michel Caron  
Conseiller: M. Roger Latour, '54

## MEMBRES RÉCEMMENT ÉLUS AU SEIN DE L'EXÉCUTIF DE L'ASSOCIATION DES CHIRURGIENS- DENTISTES DU QUÉBEC

Président: Dr Hubert La Belle, '59  
1er Vice-président: Dr Pierre-Paul Prud'homme, '61  
2e Vice-président: Dr William Klein,  
Trésorier: Dr Claude Chicoine, '64  
Secrétaire: Dr Pierre-Yves Lamarche, '57  
Conseiller: Dr Rolland Vallée, '60  
Conseiller: Dr Louis-Marie Breton, '69

## AGRONOMIE

1936

**M. Pierre DANSEREAU**, gagnant du Mérite annuel 1972 et Directeur scientifique du Centre de recherches écologiques de Montréal, a été nommé Vice-président du Conseil consultatif de l'environnement.

## ARCHITECTURE

1966

**M. Eric FRAIKIN** a été nommé Chef de la division de l'aménagement du service d'urbanisme de la ville de Québec.

## ARTS

1955

**M. J.O. Edgar HOULE**, professeur au Canadian Memorial Chiropractic College, vient d'être nommé Directeur du département de Physiologie humaine ainsi que codirecteur de la pédagogie des sciences de base.

1960

**M. Pierre GRAVEL**, ancien Directeur général des Diplômés, a été nommé au poste de Directeur des services commerciaux des Presses de l'Université du Québec.

## DROIT

1944

**M<sup>e</sup> Maurice RIEL** a été nommé Administrateur de la compagnie Standard Chemical Limited.

1957

**M<sup>e</sup> Rolland BOUDREAU** a été nommé Chef du contentieux pour la Région du St-Laurent au CN.

1959

**M. Jacques E. BIRON** a été nommé Directeur général des Epiceries Richelieu Limitée.

1962

**M<sup>e</sup> Louis-Gilles GAGNON**, du Service du contentieux de la maison Steinberg, a

été nommé Secrétaire de la compagnie.

1963

**M. Demetrius MANOLAKOS** a été élu Président de la Communauté hellénique canadienne de l'île de Montréal.

1965

**M<sup>e</sup> Claude FERRON** a été nommé Directeur du projet de recherche sur l'administration de la justice civile au Québec, recherche entreprise par une équipe pluridisciplinaire à la faculté de Droit de l'Université Laval.

H.E.C.

1944

**M. Paul SAINT-PIERRE**, Rédacteur en chef des revues Bâtiment et Le Bureau, a été élu Président du Cercle de la presse d'affaires du Québec pour l'exercice 1972-73.

1965

**M. Robert MARTEL**, auparavant Directeur général de l'Hôtel Chanteclerc à Sainte-Adèle, a récemment été chargé des acquisitions au siège social de Warnock Hersey International.

## HYGIÈNE

1964

**M. Laurent LEFEBVRE** a été nommé Directeur du Collège secondaire Sacré-Coeur à Tuléar, Madagascar.

1950

**M. André ROBERT** a récemment été honoré par la Compagnie Upjohn pour sa collaboration exceptionnelle dans le domaine de la recherche et du développement des programmes.

## PÉDAGOGIE

1963

**M. Pierre CHOQUETTE**, professeur à la C.E.C.M., a reçu la Décoration canadienne des forces canadiennes. Il a fait son cours d'officier dans le C.E.O.C., contingent de l'Univers de Montréal de 1953 à 1957.

## PHARMACIE

1943

**M. Benjamin SHARA**, pharmacien propriétaire, a été réélu Trésorier du Collège des pharmaciens du Québec.

1954

**M. Roger DES GROSELLIERS**, pharmacien propriétaire, a été réélu Trésorier adjoint du Collège des pharmaciens du Québec.

1954

**M. Gilles ARSENAULT**, pharmacien propriétaire, a été réélu Second Vice-président du Collège des pharmaciens du Québec.

1946

**M. Rolland GENEST**, pharmacien propriétaire, a été réélu Premier Vice-président du Collège des pharmaciens du Québec.

## POLYTECHNIQUE

1948

**M. Marcel DORAIS**, Directeur & Vice-président exécutif, a été promu Président & Directeur général de Bell Asbestos Mines Ltd Thetford Mines et Directeur de Cassiar Asbestos Corp. Ltd.

1949

**M. Jacques FARMER** a été nommé Vice-président à la Planification de Gaz Métropolitain Inc.

1962

**M. Jacques-L. VALADE** a été nommé Directeur du

bureau des études avancées et de la recherche à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

## PSYCHOLOGIE

1962

**M. Claude FOREST**, membre de la Corporation des psychologues du Québec, vient de fonder Psy-Tech qui vise à optimiser par l'analyse scientifique les systèmes de sélection du personnel.

## SCIENCES

1958

**Le docteur Bernard LAROUCHE** a obtenu un doctorat en médecine dentaire de l'Université de Colombie britannique. Le docteur Larouche s'établira à Ottawa en pratique privée.

1959

**M. Hubert N. BROUSSEAU** a été nommé Vice-président responsable pour le Québec à Warnock Hersey.

1960

**M. Ronald VISOCKIS**, Distillateur et Chimiste en chef à la Canadian Schenley Distilleries Ltd a été élu Président national des clubs d'administration industrielle du Canada lors de leur congrès annuel.

## THÉOLOGIE

1966

**M. P. Ernest BISSONNETTE** a été nommé Curé de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul de Longueuil. M. Bissonnette est membre de l'équipe du secteur St-Robert et St-Vincent-de-Paul.

# les diplômés voyagent en 1972!



\* "ya un proverbe anglais qui dit: "Bon avocat, mauvais voisin."  
 et un autre qui dit: "les voyages améliorent les sages et empirent les sots..."  
 ...ce dernier est un proverbe français..."

voyages Montréal — Paris (vols nolisés par l'Association des Diplômés)

2 septembre — 30 septembre \_\_\_\_\_ **\$193.00**

Plus de 170 autres dates de départ sont prévues pour des vols de groupes vers tous les coins de l'Europe.

Pour vos billets ou de plus amples renseignements, veuillez contacter:

Service des voyages des diplômés de l'Université de Montréal  
 1206 avenue Union Montréal 111 / Tél.: (514) 842-9687

## DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Service des voyages des diplômés de l'Université de Montréal  
 1206 avenue Union Montréal 111

Messieurs,

Sans aucune obligation, je désire recevoir les renseignements suivants:

documentation sur les possibilités de tours en Europe

Date de départ considérée:

vols de groupes: date recherchée: \_\_\_\_\_  
 départ \_\_\_\_\_ retour: \_\_\_\_\_  
 destination: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone \_\_\_\_\_

Faculté: \_\_\_\_\_

Année de promotion: \_\_\_\_\_



PHOTOGRAPHIE PRISE A LENINGRAD, U.R.S.S.

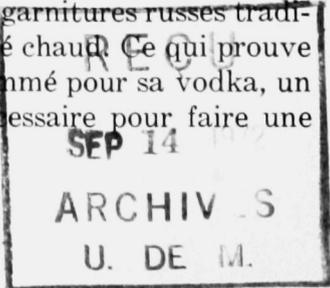
# Une Vodka Martini au pays de Lénine?

Et pourquoi pas? Quand nous, et notre Vodka Alberta, sommes partis pour Leningrad, la "Venise Soviétique", nous savions que nous allions dans le pays renommé pour sa vodka.

Et leur vodka, les russes la préfèrent nature. Y mettre du vermouth? Un zeste de citron? Nyet!

Mais quelques uns de nos "camarades" tentèrent

l'expérience... et soudainement citron, oignons et olives prirent place à côté des garnitures russes traditionnelles... mandarines ou thé chaud. Ce qui prouve que même dans un pays renommé pour sa vodka, un nom à la russe n'est pas nécessaire pour faire une Vodka Martini.



Demandez à nos amis russes

## Vodka Alberta

Une bonne base pour faire de bonnes

Distillée au Canada  
par Alberta Distillers

*A l'arrière-plan, la statue de Lénine. Elle s'élève près de la gare de Finlande où Vladimir Ilitch Oulianov, dit Lénine, arriva d'Helsinki pour prendre la tête de la révolution marxiste. Près du monument se trouve le train qui le ramena en avril 1917.*